

Liberté Égalité Fraternité

COPIL cartographie des cours d'eau 18 avril 2024



Ordre du jour :

- 1. Rappel de la consultation des 2 cartes cours d'eau (site de la Préfecture)
- 2. Actualisation de la carte police de l'eau
- 3. Bilan expertises 2023 (OFB)
- 4. Actualisation de la carte BCAE



1. Cartes cours d'eau : « police de l'eau » et « BCAE »

Lien vers le site de la préfecture :

https://www.sarthe.gouv.fr/index.php/Actions-de-I-Etat/Environnement-transition-energetique-et-prevention-des-risques/Eau/Cours-d-eau/Carte-des-cours-d-eau-de-Ia-Sarthe-au-titre-de-Ia-police-de-I-eau

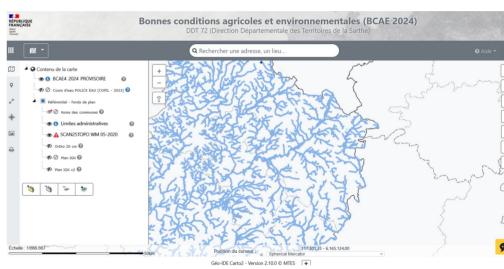




Lien pour consulter la carte Police de l'eau COPIL avril 2024

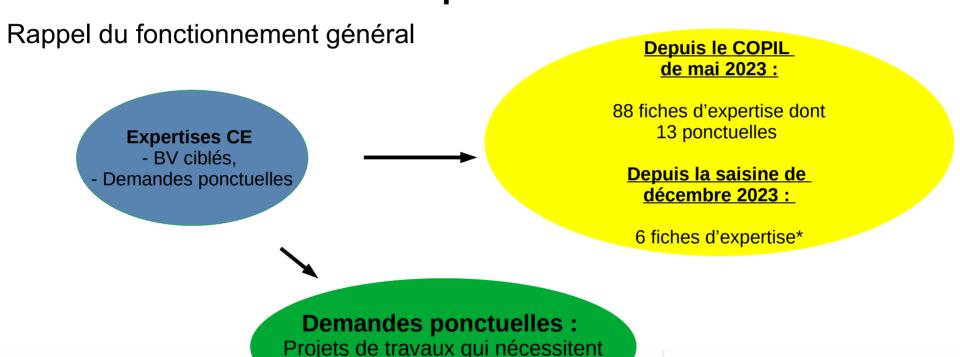


Lien pour consulter la carte BCAE 2025 (provisoire)





2. Actualisation de la carte police de l'eau

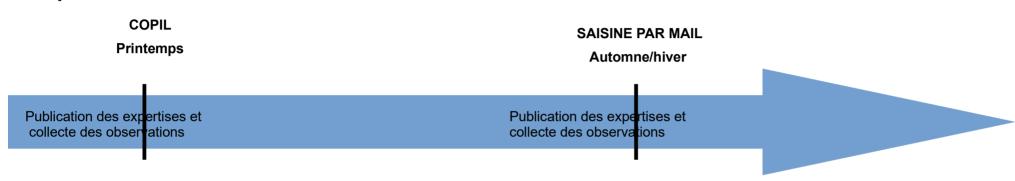


une réponse rapide

* conditions météorologiques non favorables aux expertises depuis octobre



Expertises au fil de l'eau => courriers au fil de l'eau et un COPIL annuel



Mise à jour de la carte police de l'eau en 2024





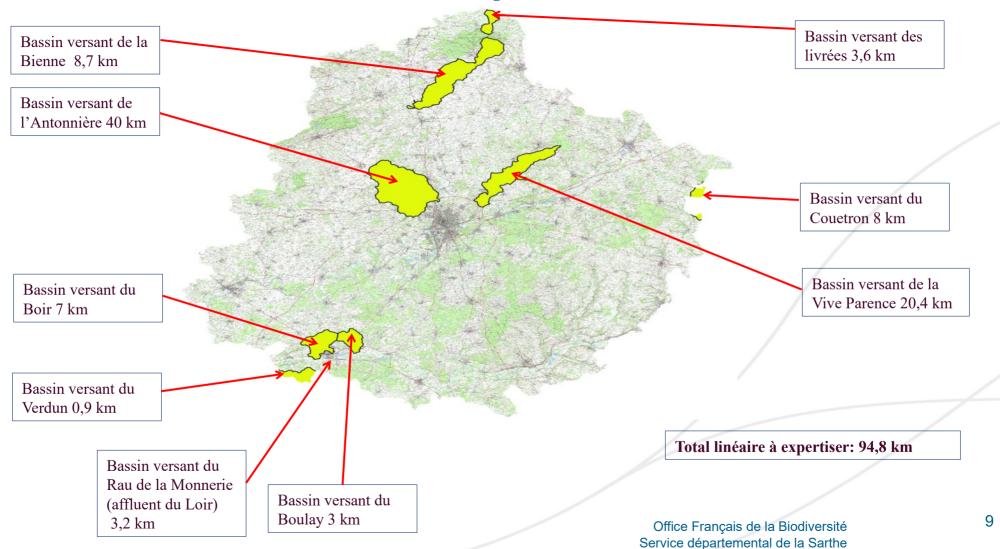
Retour de la consultation de décembre 2023

Question d'Eric Le Borgne : « il existe plusieurs expertises validant la présence de cours d'eau qui sont aujourd'hui canalisés. Les propriétaires vont-ils devoir rouvrir les cours d'eau ? Nous pourrions imaginer un accompagnement des syndicats GEMAPI si besoin».

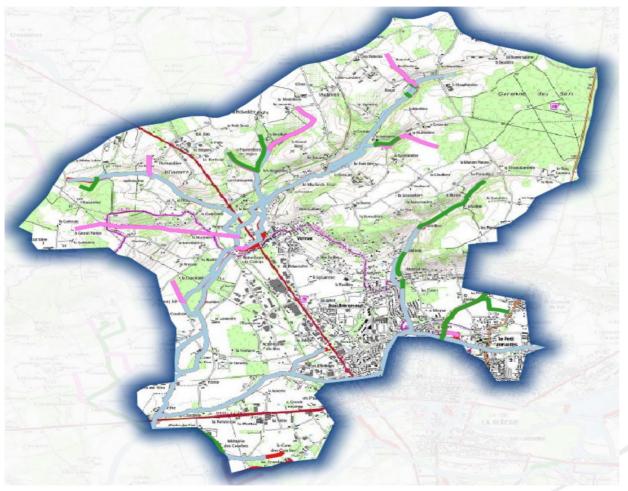


3.Bilan du chantier de cartographie des cours d'eau sur le département de la Sarthe en 2023

Bassins versants priorisés en 2023



Bilan sur le bassin versant du Boir



Linéaire total expertisé: 10,32 km

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: 4,33 km

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant : 41,9 %

Bilan sur le bassin versant du Verdun

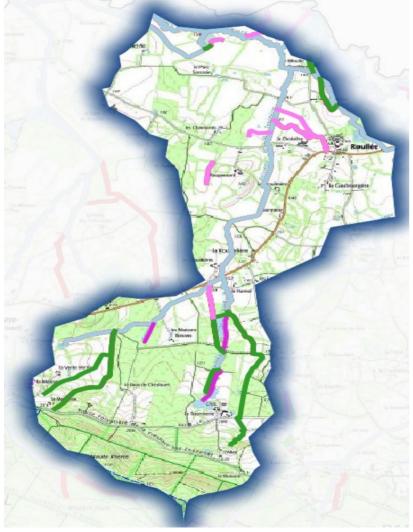


Linéaire total expertisé: 5,75 km

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: 0 km

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant : 0 %

Bilan sur le bassin versant des Livrées

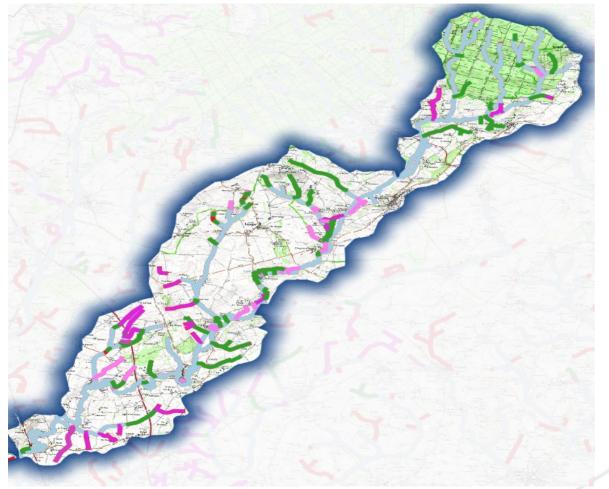


Linéaire total expertisé: 10,1 km

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: 5,89 km

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant : 58,3 %

Bilan sur le bassin versant de la Bienne



Linéaire total expertisé: 36,5 km

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: 18,7 km

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant : 51,2 %

Bilan des expertises réalisées au 31 décembre 2023

Bassin versant de l'Antonnière: 22,66 km

Bassin versant de la Bienne: 10,2 km

Bassin versant du Boir: 10,32 km

Bassin versant du Verdun: 0,90 km

Bassin versant du Boulay (Loir): 1,17 km

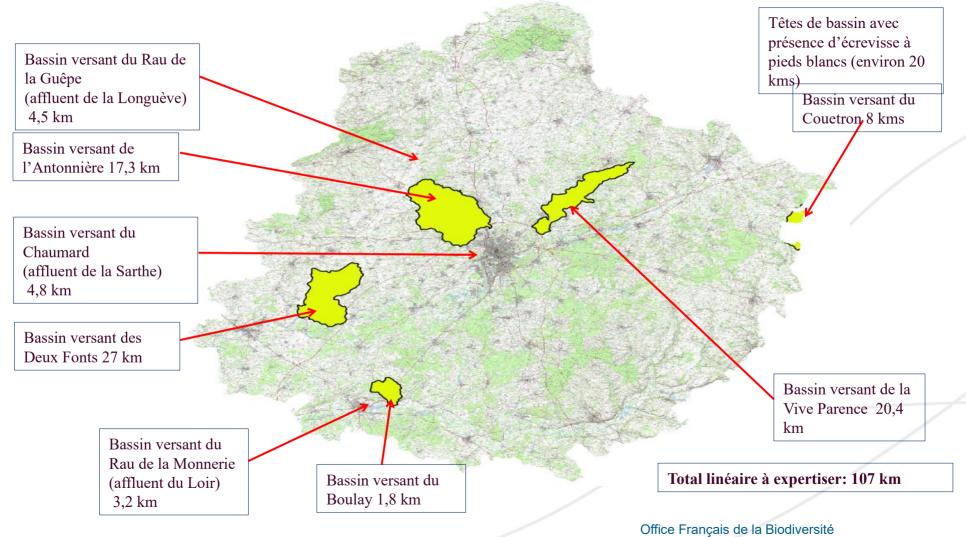
Bassin versant des Livrées: 3,22 km

Linéaire total expertisé bassins versants priorisés: 48,47 km

Linéaire total expertisé expertises ponctuelles: 26,25 km

Linéaire total expertisé au 31 décembre 2023: 74,72 km

Bassins versants priorisés en 2024



Service départemental de la Sarthe

Bilan des expertises réalisées du 01 janvier 2024 au 01 avril 2024

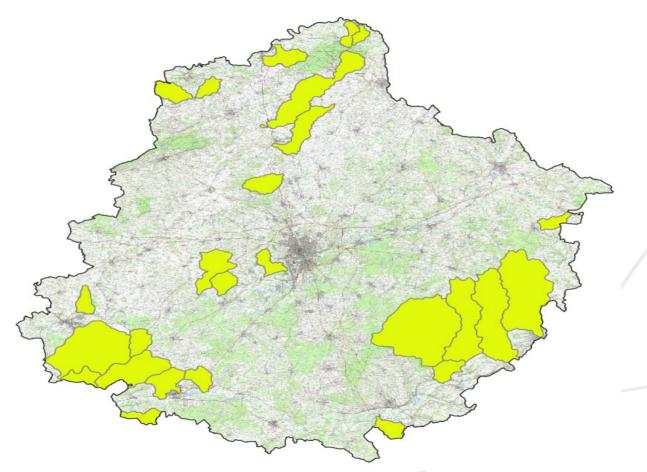
Bassin versant du Chaumard : 0,77 km

Linéaire total expertisé bassins versants priorisés: 0,77 km

Linéaire total expertisé expertises ponctuelles: 2,78 km

Linéaire total expertisé au 01 avril 2024: 3,55 km

Bilan des expertises réalisées depuis 2016





4. Actualisation de la carte BCAE

Campagne 2023 : Une nouvelle PAC => de nouveaux textes réglementaires

Nouvel arrêté BCAE dans le cadre de la PAC 2023-2027 du 14 mars 2023 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE I devient BCAE IV ; article D614-48 du code rural et de la pêche maritime)

- maintien des règles existantes pour les cours d'eau BCAE
- une nouvelle obligation : respect d'une bande tampon
 non enherbée, sans traitement phytosanitaire ni fertilisant

d'une largeur de 5 m le long des fossés et canaux cartographiés comme écoulement permanents sur la carte IGN la plus récente au 1/25 000ème

= traits bleus pleins de la carte IGN non référencés en BCAE



4. Actualisation de la carte BCAE

<u>Campagne 2024</u>: arrêté du 19 janvier relatif à la mise en œuvre de la conditionnalité en métropole à compter de la campagne 2024 (pas d'évolution réglementaire)

Extrait de l'arrêté du 19 janvier 2024

BCAE 4 - Création de bande tampon le long des cours d'eau			
Réalisation de la bande tampon le long des cours d'eau, des canaux et des fossés	Absence de bande tampon enherbée constatée uniquement sur les cours d'eau nouvellement qualifiés BCAE au titre de 2024	Alerte informative	1
	Absence de bande tampon constatée et/ou en dehors des cours d'eau nouvellement qualifiés BCAE au titre de 2024 : - sur une portion du linéaire traversant l'exploitation ; - le long de tous les linéaires traversant l'exploitation.	5 % Intentionnelle	15 % Intentionnelle
	Bande tampon de largeur insuffisante le long d'une partie du linéaire traversant l'exploitation	3 %	9 %
	Pratique d'entretien interdite sur la bande tampon le long du ou des cours d'eau BCAE traversant l'exploitation	3 %	9 %



2. Actualisation de la carte BCAE

Campagne 2024:

Une nouvelle carte pour 2024 visible sur le geoportail

<u>Une seule donnée</u> mise en forme par l'IGN pour affichage dans le geoportail <u>et</u> dans telepac

=> c'est la même donnée affichée dans les deux outils

Carte modifiée prend en compte toutes les expertises présentées au COPIL du 05 mai 2023.

Les expertises intervenues après cette date et jusqu'au COPIL du 18 avril 2024 seront prises en compte au titre de la Campagne 2025 (remontées des données au MASA prévues pour mai 2024).



Calendrier de mise en œuvre de la carte BCAE

- Le calendrier de mise à jour de la carte des cours d'eau BCAE devrait être similaire à 2023 pour application lors de la campagne PAC 2025
- Validation par le ministère en charge de l'agriculture avant la réalisation des semis des cultures d'hiver 2024-2025
- Publication de la carte sur géoportail en janvier 2025

